



CRITERES

Jury d'admissibilité Section 39

Espaces, Territoires et Sociétés

<i>Mots-clés</i>	<i>Mots-clés (suite)</i>
<ul style="list-style-type: none">• Sociétés et territoires : structures et dynamiques spatiales• Peuplement et populations : structures, distributions spatiales, flux, dynamiques, vulnérabilités• Globalisation, systèmes de production et mutations territoriales, développement• Espaces : pratiques, identités, représentations et gouvernance• Ville : histoire, architecture et formes urbaines, activités et différenciations socio-spatiales, durabilité	<ul style="list-style-type: none">• Recompositions des espaces ruraux• Discontinuités spatiales, risques et conflits• Aménagement territorial : acteurs, enjeux et politiques publiques• Paysages, patrimoine, gestion environnementale et cadre de vie• Aléas et risques environnementaux• Information et instrumentation géographiques : modélisation spatiale, SIG et télédétection

Recrutement des chercheurs

Critères communs à tous les grades

- Cursus universitaire et ou professionnel
- Qualité de la formation à la recherche
- Qualité et faisabilité du projet de recherche, intérêt pour la communauté scientifique
- Travaux de recherche antérieurs (qualité ; maîtrise par le candidat ; diversité de la production : thèse, publications, production audio- visuelle, électronique, multimédia)
- Adéquation du candidat au poste à pourvoir (en cas de poste fléché)
- Potentialité scientifique, capacités créatives
- Aptitude au travail collectif, à l'insertion dans une équipe
- Culture scientifique générale
- Qualité de la présentation orale du projet

Critères spécifiques selon les grades :

Accès au grade CR1

- Apport dans la discipline et/ou le champ de compétences scientifiques
- Nature et qualité de la production scientifique
- Equilibre et complémentarité entre la recherche individuelle et la recherche collective conduite dans le cadre de l'unité
- Aptitude à la prise de responsabilité dans les opérations, programmes ou contrats de recherches
- Capacité d'insertion dans des réseaux de recherche (notamment à l'échelle européenne)
- Ouverture interdisciplinaire
- Participation à la valorisation de la recherche et à l'enseignement

Accès au grade DR2

- Publications : articles de fond, publication dans des revues étrangères et/ou internationales, ouvrages
- Reconnaissance internationale : codirection de programmes de coopération scientifique, participation à des comités de rédactions ou à des comités scientifiques étrangers, animation de colloques internationaux, etc.
- Participation à l'intégration européenne de la recherche
- Mobilité thématique et/ou institutionnelle
- Aptitude à diriger et encadrer des programmes de recherche, de formation à la recherche (écoles doctorales, thèses, etc.) ou de formation à la direction de thèses (codirection de thèses)
- Participation à l'administration de l'unité et/ou de la recherche
- Obtention de bourse à la mobilité internationale et séjours longs dans des laboratoires étrangers dans le cadre de coopération scientifique

Avancement au grade DRCE

- Contribution exceptionnelle au développement de la recherche
- Reconnaissance de qualités scientifiques de premier rang et internationales

Remarques :

Critères ouverts, non exclusifs, non hiérarchisés et non cumulatifs

Accès au grade DR1

- Mobilité thématique et/ou institutionnelle
- Rayonnement transdisciplinaire et/ou international
- Activités d'expertise scientifique
- Expérience confirmée de responsabilités dans la direction ou la gestion de la recherche
- Participation à des activités de transferts de connaissances (partenariat avec le monde professionnel et associatif, intervention dans les médias)